

Caen, mercredi 25 janvier 2023



UNE NOUVELLE FORMATION « LICENCE PROFESSIONNELLE ACTIVITÉS JURIDIQUES » OUVRE À ALENÇON EN SEPTEMBRE

Du nouveau à la rentrée 2023 ! La Faculté de Droit de l'université de Caen Normandie intègre, sur son campus d'Alençon, la Licence professionnelle « Activités juridiques : assistant juridique » qui comportera deux parcours : « Collaborateur de commissaire de justice » et « Collaborateur juridique ». Cette nouvelle formation, soutenue par les professionnels du secteur, est proposée en alternance pour les étudiants, salariés et demandeurs d'emploi.

Deux parcours pour une formation à bac+3

Au travers de deux parcours « Collaborateur de commissaire de justice » et « Collaborateur juridique », cette formation de niveau bac+3, a pour objectif de former des assistants juridiques opérationnels dès l'obtention de leur diplôme : assistant juridique auprès de professionnels du droit (avocats, commissaires de justice...), assistant juridique au sein d'un service juridique (banque, assurance, cabinet d'expertise-comptable...), collaborateur juridique au sein de PME, PMI...

Une formation réalisée avec et pour les professionnels du secteur

La licence professionnelle « Activités juridiques : assistant juridique » a été conçue en étroite collaboration avec les professionnels du territoire normand : commissaires de justice, avocats... Elle répond à un besoin croissant précisément exprimé par ces professionnels. Il s'agit notamment de maîtriser les techniques contractuelles, les techniques sociétaires et les techniques de recouvrement forcé, de connaître les droits des créanciers, de savoir appréhender les procédures judiciaires, d'être en mesure de contrôler son environnement numérique (RGPD), d'identifier les conséquences de la défaillance économique et de maîtriser le fonctionnement comptable de l'entreprise.

Pour la rentrée de septembre 2023, 45 contrats d'alternance sont déjà proposés : au moins 15 pour le parcours Collaborateur juridique et 30 pour le parcours Collaborateur de commissaire de justice.

Une semaine par mois à l'université et 3 semaines en entreprise

Au rythme d'une semaine par mois à l'université, les étudiants suivront un enseignement théorique et pratique délivré par des universitaires et des professionnels.

La période de professionnalisation en entreprise et la réalisation d'un projet tutoré permettront de développer les compétences pratiques indispensables à l'accomplissement de leurs missions.

Candidature du 13 février au 13 mars 2023

La licence professionnelle « Activités juridiques : Assistant juridique » s'effectue exclusivement en alternance sous contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, ou de formation continue (accessible aux salariés désireux d'évoluer dans leur carrière, aux demandeurs d'emplois...).

Les candidats, titulaires d'un bac+2 ou d'un diplôme équivalent, intéressés par cette formation pourront rencontrer l'équipe pédagogique au cours des journées portes ouvertes du samedi 28 janvier à Alençon et du samedi 4 février à Caen.

Le dépôt de candidature se déroulera du 13 février au 13 mars 2023 sur la plateforme en ligne eCandidat : <https://candidatures.unicaen.fr/ecandidat/>

Contacts : 02 33 80 29 51 ou droit.imda@unicaen.fr